

Nîmes L'association "Nîmes sans bruit" rêve d'une ville exemplaire

FRANÇOISE CONDOTTA

24/07/2011, 06 h 00

10 réactions



Nîmes sans bruit voudrait que la ville devienne le symbole du vivre ensemble. (Photo STÉPHANE BARBIER)

Les dérogations préfectorales, accordées à cinq débits de boisson (sur 14 demandes) qui obtiennent ainsi l'autorisation de travailler jusqu'à 2 heures du matin ne satisfont pas l'association Nîmes sans bruit. Ne serait-ce que parce que les exceptions sont encore au goût du jour ! Pourtant, ces habitants de l'Écusson reconnaissent que "ces autorisations sont restrictives (plus de musique ni de terrasse à 1 heure)" et la mise sous surveillance policière de ces dispositions "laisse penser qu'une prise de conscience des nuisances sonores générées par certains débits de boisson voit le jour. Il était temps !"

Cependant, l'association qui a obtenu quelques assurances ne compte pas se laisser endormir ! Tout au long de cette expérience renouvelée jusqu'à la feria des Vendanges, elle promet de rester "vigilante, tout en espérant que la tranquillité des riverains, dont le maire est responsable, gagnera du terrain".

Plus généralement, les "anti-bruit" de l'Écusson plaident pour une pédagogie et une communication sur les effets des nuisances sonores sur la personne et l'environnement. Car, il n'y a pas que les bars et cafés pour troubler sa quiétude : certains restaurants et surtout des manifestations associatives se rendent également coupables de débordements. "

Il suffirait d'un peu d'esprit pour impulser de nouvelles formes de convivialité autres que celles d'un "boum-boum" dévastateur sur la santé." Et selon Catherine Auguste, "on pourrait alors rêver que Nîmes devienne un exemple national du vivre ensemble".